

Arrêté n°2025-008-IAE

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de master Comptabilité contrôle audit

La directrice de l'IAE,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;

Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de master Comptabilité contrôle audit est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	Année et diplôme
M1	Président : Catherine GOULET, EC	Président : Catherine GOULET, EC	Président : Catherine GOULET, EC
	Olivier ADOUKONOU, EC	Olivier ADOUKONOU, EC	Olivier ADOUKONOU, EC
	Nathalie AUDIGIER, EC	Nadine DE LA PALLIERE, EC	Nathalie AUDIGIER, EC
	Nadine DE LA PALLIERE, EC	Youssef FAHMI, EC	Nadine DE LA PALLIERE, EC
	Youssef FAHMI, EC	Patrick MORISSEAU, E	Youssef FAHMI, EC
	Susan METAIS, E	Annie OLIVIER, E	Susan METAIS, E
	Annie OLIVIER, E	Stéphanie TISSIER, E	Patrick MORISSEAU, E
			Annie OLIVIER, EC
			Stéphanie TISSIER, E



	3 ^{ème} semestre	4 ^{ème} semestre	Année et diplôme
M2	Présidente : Annie OLIVIER, E	Présidente : Annie OLIVIER, E	Présidente : Annie OLIVIER, E
	Olivier ADOUKONOU, EC	Youssef FAHMI, EC	Olivier ADOUKONOU, EC
	Nadine DE LA PALLIERE, EC	Marie-Laure JARDIN, E	Nadine DE LA PALLIERE, EC
	Youssef FAHMI, EC	Patrick LE MESTRE, EC	Youssef FAHMI, EC
	Patrick MORISSEAU, E	Susan METAIS, E	Marie-Laure JARDIN, E
	Saker SABKHA, EC	Patrick MORISSEAU, E	Patrick LE MESTRE, EC
			Susan METAIS, E
			Patrick MORISSEAU, E
			Saker SABKHA, EC

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.



A Vannes, le 01/12/2025

Yolande PIRIS

